



Syndicat des services publics  
rue des Alpes 11  
case postale  
1701 Fribourg  
téléphone : 026/322 29 60  
mail : [virginie-burri@ssp-fribourg.ch](mailto:virginie-burri@ssp-fribourg.ch)  
[www.ssp-fribourg.ch](http://www.ssp-fribourg.ch)

Direction de la formation et des  
affaires culturelles – DFAC  
Rue de l'hôpital 1  
1701 Fribourg

Fribourg, le 30 juin 2022

## **Stratégie cantonale d'éducation numérique de l'école obligatoire ordinaire et spécialisée : réponse du SSP-Enseignement à la consultation**

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, le SSP-Enseignement vous transmet sa prise de position sur la stratégie cantonale d'éducation numérique.

En préambule, le SSP-Enseignement tient à rappeler qu'il est favorable à un enseignement au numérique et par le numérique (hybridation raisonnable et raisonnée). Toutefois, nous estimons que toute stratégie dans ce sens doit se faire en prenant en considération les besoins des élèves et des enseignant-es ainsi qu'en ayant une vision pédagogique claire quant à l'utilisation des ordinateurs et des outils pédagogiques numériques.

Lors de son Assemblée générale du 2 juin dernier, le SSP-Enseignement a décidé de s'opposer à cette stratégie en l'état. Au vu de cette décision, il ne nous paraît pas pertinent de répondre au questionnaire relatif à cette consultation. Nous nous permettons cependant de vous indiquer ici les raisons qui ont justifié cette décision.

Nous constatons plusieurs problèmes avec cette stratégie :

1. Il est prévu d'injecter 75 millions sur cinq ans (puis probablement encore plusieurs dizaines de millions ensuite) ! Améliorer l'éducation au et par le numérique peut se faire sans donner un ordinateur par élève au CO.  
Au vu des besoins dans l'enseignement, nous estimons qu'un montant aussi conséquent mériterait d'être utilisé pour apporter de vraies améliorations à l'enseignement sur des sujets prioritaires revendiqués de longue date par les enseignant-es, par exemple en baissant les effectifs par classe et en améliorant les mesures d'aide aux élèves.
2. Il n'y a pas de vision pédagogique préalable. Il est prévu d'acheter des ordinateurs avant même de penser leur utilité (via des projets qui arriveront après la stratégie). Le fait de déléguer aux établissements scolaires le rôle d'établir un projet pédagogique témoigne d'ailleurs d'une difficulté, voire d'une impossibilité, à anticiper une vision pédagogique générale claire au déploiement de machines au niveau cantonal.

3. Selon l'évaluation Boussole 21, la consommation d'énergie et de matériaux est importante et la production de déchets supplémentaires engendrée est énorme. Malgré ce constat, la stratégie ne propose rien pour la récupération / réutilisation du matériel et sur la gestion de ces déchets. Par ailleurs, cette stratégie va à l'encontre du Plan Climat Cantonal 2021-2026 et des objectifs fixés pour 2030 et 2050. De plus, l'augmentation de consommation électrique que va engendrer cette stratégie va à l'opposé du concept « Société à 2000 Watts » qui vise à réduire la consommation d'énergie dans le canton. Il nous paraît très incohérent de vouloir d'un côté réduire les émissions et, de l'autre, acheter autant de machines. Il y a certes des élèves, dont les parents ont un revenu modeste, qui pourraient en profiter, mais cela signifie aussi que le nombre d'ordinateurs par foyer va considérablement augmenter.
4. Il n'y a aucune réflexion sur les risques liés à l'usage des écrans chez les enfants et adolescent·es (impact sur la vue, ergonomie, risques d'usage abusif, etc.) alors qu'il s'agit-là d'un élément essentiel à prendre en compte.

A ce sujet, nous avons sollicité l'avis de REPER qui nous a transmis ses considérations relatives aux risques liés à l'usage des écrans ainsi que des études pour étayer leurs propos. Nous retenons notamment que :

- Les jeunes qui auraient déjà un problème d'usage abusif en dehors de l'école seront soumis à encore plus d'écran et qu'ils auront dès lors moins de pause de déconnexion.
- Une utilisation intensive est associée à moins de bien-être et de motivation.
- L'usage des écrans peut avoir des conséquences physiologiques, notamment sur les yeux, et doit s'accompagner d'une bonne ergonomie.
- Si la question des ondes est actuellement controversée, il existe des personnes électrosensibles. Bien que le degré de cet impact et de ses conséquences sur la santé reste discuté, il existe un consensus indiquant que la prudence doit être de mise.

REPER étant également consulté sur cette stratégie, nous partons du principe que leur prise de position comportera des éléments importants et que l'association sera plus à même de mettre précisément en évidence ces enjeux.

5. Il n'y a pas de réflexion sur la protection des données. Or, certains aspects doivent être étudiés comme le type de tablette ou les applications utilisées. Les tablettes Android misent par exemple beaucoup moins sur la protection des données qu'Apple. Google étant connu pour leur collecte des données et le partage de celles-ci avec des tiers, il convient d'être vigilant à ce sujet et de réfléchir à d'autres alternatives. Une telle réflexion devrait avoir lieu avant toute stratégie et en faire partie.
6. Il n'est prévu aucune recherche, ni moyens pour celle-ci, afin d'évaluer les effets positifs et négatifs de la mise en place de cette stratégie.

Dans sa résolution du 2 juin 2022, le SSP-Enseignement a fait part au Grand Conseil et au Conseil d'Etat des demandes suivantes :

- 1) Que le Conseil d'Etat retire cette stratégie.
- 2) Que le Grand Conseil rediscute de la chose en tenant réellement compte des besoins des enseignant·es et des élèves et sans imposer un ordinateur par élève au CO.
- 3) Qu'une nouvelle stratégie soit faite, après analyse précise des besoins (notamment en matière de formation des enseignant·es) et une fois qu'un projet pédagogique clair aura été établi. Les aspects pédagogiques, sanitaires et écologiques doivent impérativement être pris en considération.

- 4) Que des moyens soient investis dans la recherche pour accompagner et évaluer le processus sur le long terme.

Nous estimons en effet que s'il faut améliorer l'éducation au et par le numérique, il est absolument nécessaire qu'une réflexion sur l'utilisation des outils numériques, au niveau cantonal, ait lieu au préalable. Dans ce sens, il pourrait être judicieux de solliciter des enseignant.es travaillant déjà avec des ordinateurs dans leurs classes et ayant des compétences à ce sujet, pour qu'ils et elles puissent participer à une vision pédagogique et faire part de leurs bonnes pratiques.

Enfin, s'il peut être nécessaire de favoriser un accès égalitaire pour toutes et tous au matériel informatique et aux compétences numériques, ce but peut être atteint sans donner un ordinateur à chaque élève au CO. Par exemple, en mettant en place des mesures (p. ex. bourse ou ordinateurs de seconde main) qui pourraient faciliter l'accès à un ordinateur pour les élèves dont les parents ont des revenus modestes.

Par ailleurs, l'un des problèmes actuels est plutôt l'excès d'utilisation des écrans, problème qui risque de s'aggraver avec cette stratégie.

En vous remerciant de prendre bonne note de notre prise de position, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Virginie Burri  
Secrétaire SSP-Fribourg